



Charte d'engagements réciproques entre Parcours Envol'Pro et le candidat

Afin de garantir un accompagnement de qualité, respectueux du cadre réglementaire de la VAE et adapté aux besoins de chaque candidat, Parcours Envol'Pro et le candidat s'engagent mutuellement à respecter les principes et les modalités définis ci-dessous.

♦ L'engagement de Parcours Envol'Pro

L'accompagnement est assuré par une professionnelle expérimentée disposant d'une double expertise en ingénierie pédagogique et en accompagnement social et éducatif. À ce titre, Parcours Envol'Pro s'engage à :

1. Accompagnement individualisé

- Proposer un accompagnement personnalisé, construit à partir du référentiel du diplôme visé et du parcours du candidat.
- Adapter les modalités pédagogiques aux besoins, contraintes et capacités du candidat, dans la mesure du cadre défini.

2. Cadre professionnel et bienveillant

- Instaurer une relation de confiance, basée sur l'écoute active, le non-jugement, la confidentialité et la bienveillance.
- Respecter les valeurs de respect, d'éthique et de professionnalisme.

3. Soutien méthodologique

- Fournir des outils et méthodes permettant au candidat de décrire, analyser et valoriser ses expériences professionnelles en lien avec les attendus du diplôme.
- Aider à la compréhension du référentiel de compétences et à la mise en forme du dossier VAE (livret 2 ou équivalent).
- Aider au choix des situations de travail pertinentes, en identifiant celles qui permettent de démontrer les compétences attendues.
- Relire le dossier à chaque étape de son élaboration et apporter des conseils pour l'améliorer sur le fond comme sur la forme.
- Préparer à l'oral de jury, en travaillant sur la posture, la présentation du parcours et la valorisation des compétences.

4. Suivi et organisation

- Planifier avec le candidat les temps de travail (entretiens individuels, relectures, retours écrits).
- Respecter les délais convenus pour les retours sur les productions écrites (sauf cas de force majeure).
- Prévenir en cas de modification de calendrier ou d'indisponibilité.

Parcours Envol'Pro by Katia Douard

Rue Caret – Entrée des Turretelles – Anse à l'Ane – 97229 LES TROIS ILETS

SIRET 91478008500033 – NDA 02973554797

katia.douard@parcoursenvolpro.fr - +596 696 08 58 49



◆ L'engagement du candidat

Pour que l'accompagnement soit efficace et bénéfique, le candidat s'engage à :

1. Implication active

- Être acteur de sa démarche, en mobilisant son expérience et ses réflexions dans la rédaction du dossier.
- Participer activement aux temps d'accompagnement fixés.
- Fournir les éléments demandés dans les délais raisonnablement fixés avec l'accompagnatrice.

2. Organisation personnelle

- S'organiser pour dédier du temps régulier à sa démarche VAE.
- Être ponctuel aux rendez-vous et prévenir en cas d'empêchement ou de retard.

3. Communication et transparence

- Être transparent sur ses besoins, ses difficultés éventuelles ou toute situation impactant le déroulement de l'accompagnement.
- Solliciter l'accompagnatrice dès qu'un doute ou un blocage se présente.

4. Respect du cadre

- Respecter le cadre de travail défini ensemble (calendrier, confidentialité, posture professionnelle).
- Comprendre que l'accompagnement ne garantit pas l'obtention du diplôme, celle-ci relevant de la décision souveraine du jury de certification.

◆ Un partenariat basé sur la confiance et la responsabilité

L'accompagnement VAE est une démarche exigeante qui nécessite un investissement mutuel. Il repose sur une coopération constructive, où chacun-e a un rôle à jouer.

Par cette charte, Parcours Envol'Pro et le candidat s'engagent à tout mettre en œuvre pour favoriser un accompagnement efficace, respectueux, et porteur de sens pour le projet professionnel du candidat.